

## LA POLITIQUE DE COHÉSION 2021-2027 EN RÉGION SAINT MARTIN

- Population de la partie française estimée à 34 065 habitants (2018), soit une densité de 608 habitants au km<sup>2</sup> (plus de cinq fois celle de la France hexagonale)
- Taux de chômage trois fois supérieur à la moyenne nationale (33,9% contre 20,5% en Guadeloupe et 4,2% à Saint-Barthélemy – 2017)
- **2 260 € par habitant** de FEDER et FSE+ sur la période (y compris volet FSE+ déconcentré)
- **Plus de 87 millions d'euros d'investissements totaux sur la période** (en intégrant les cofinancements)



- FEDER
- FTJ
- FSE+
- FSE+ déconcentré

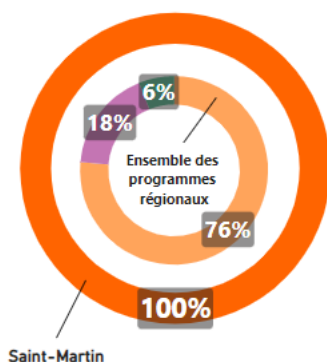
Le FSE+ est mise en œuvre uniquement via le volet déconcentré de l'Etat.

→ **Le volet déconcentré du programme national FSE+** (non détaillé dans cette fiche) interviendra, en respect des lignes de partage, en faveur de l'insertion socio-professionnelle, la formation des actifs, la qualité de vie au travail et les systèmes d'éducation

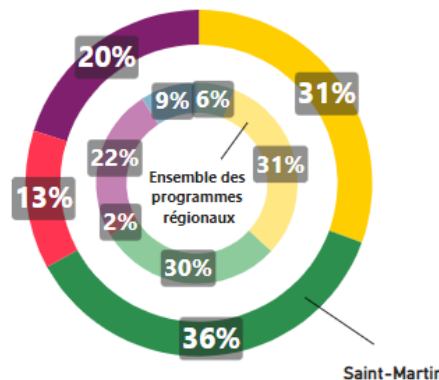
### Le programme régional 2021-2027

- Le programme de Saint-Martin porte uniquement sur le volet FEDER et son autorité de gestion est la Préfecture de la région Guadeloupe. Il concentre son intervention en faveur du soutien à la compétitivité des entreprises (et notamment la montée en gamme de l'offre hôtelière), à la gestion des ressources en eau, des déchets et des énergies disponibles, au développement d'infrastructures scolaires, éducatives et de soins et à l'amélioration du réseaux de transport routier. Les actions éligibles prennent en compte les problématiques issues du passage de l'ouragan Irma en 2017.
- L'activité touristique constitue la « mono-industrie » de l'île, tant directement qu'indirectement, en raison du nombre d'emplois induits important générés dans d'autres secteurs par les activités touristiques. Par conséquent, le soutien aux activités touristiques est prioritaire et présent sous plusieurs volets (soutien à la compétitivité des entreprises, valorisation du patrimoine, etc.).
- Saint-Martin accompagne le développement des infrastructures nécessaires au développement du territoire par des actions ciblées de préservation de l'environnement et de la biodiversité : au total ce sont près de 3,4 millions d'euros qui sont dédiés à la protection de l'environnement, à la préservation de la biodiversité et au développement de la recherche sur cette dernière.
- La quasi-totalité de la consommation d'énergie à Saint-Martin est carbonée et provient de pétrole importé. En inscrivant ses actions dans le Pacte Vert pour l'Europe, le programme Saint-Martin cible la diminution de la dépendance aux énergies fossiles.

### Répartition des montants du programme régional et comparaison nationale (hors programme national FSE+)



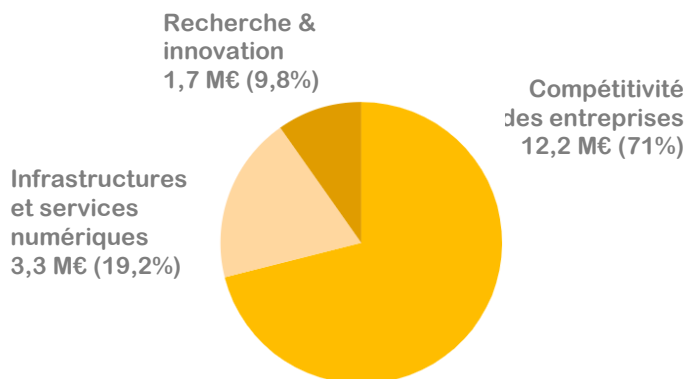
- Fonds
- FEDER
  - FSE+
  - FTJ



- Objectifs Stratégiques
- OS1 Europe intelligente
  - OS2 Europe Verte
  - OS4 Europe sociale
  - OS5 Europe des citoyens
  - OS8 Transition Juste vers la neutralité climatique
  - OS3 Europe connectée

# Une Europe plus compétitive et plus intelligente

## 17,2 millions d'euros de FEDER, pour 26 millions d'euros d'investissements



### Principales cibles de réalisations et de résultats à l'horizon 2029



- 217 entreprises soutenues (y compris via des instruments financiers)
- 1 million d'euros pour la création d'infrastructures dédiées à la recherche et l'innovation
- Plus de 3 millions d'euros pour l'élaboration de services, produits et procédés numériques pour les entreprises

#### Compétitivité des entreprises



##### Actions financées

- Accompagnement à la montée en gamme de l'offre hôtelière (surtout réhabilitation d'anciens bâtiments hôteliers afin de limiter l'impact de l'artificialisation des sols);
- Mise à disposition de foncier d'entreprise (ZA ou pépinières);
- Promotion de Saint-Martin à visée touristique;
- Accompagnement et soutien à l'innovation des entreprises



##### Bénéficiaires

Chambres consulaires et groupements d'entreprises ; Associations et groupements privés visant au développement des entreprises ; Entreprises ; Collectivité d'Outre-Mer et organismes publics œuvrant à l'accompagnement des entreprises et à leur promotion.



##### Instruments financiers

Seulement pour le volet "promotion de Saint-Martin à visée touristique" : prêts à taux zéro pour les entreprises, aides à l'amorçage ou dispositifs de capital risque, sur le modèle d'instruments déjà existants auprès d'acteurs locaux ou nationaux

#### Infrastructures et services numériques



##### Actions financées

- Développement des usages du numérique en entreprise pour renforcer leur compétitivité (surtout industrie hôtelière et touristique);
- Développement des usages du numérique au sein des établissements scolaires pour l'administration pour faciliter l'accès;
- Développement des usages du numérique pour l'administration afin de faciliter l'accès aux services publics ;
- Développement de solutions technologiques linguistiques basées sur l'intelligence artificielle.



##### Bénéficiaires

La Collectivité; les services de l'Etat; Les services de l'Education nationale et les établissements scolaires publiques et privée; La chambre interconsulaire de Saint-Martin; Les entreprises; les structures fédératives (tiers-lieux)



#### Recherche & innovation



##### Actions financées

- Développement des infrastructures de recherche (exemple : projet d'institut caribéen de la biodiversité insulaire porté par l'association de gestion de la réserve naturelle);
- Développement projets de recherche (surtout en matière de biodiversité ainsi que de préservation des ressources maritimes et aquatiques)

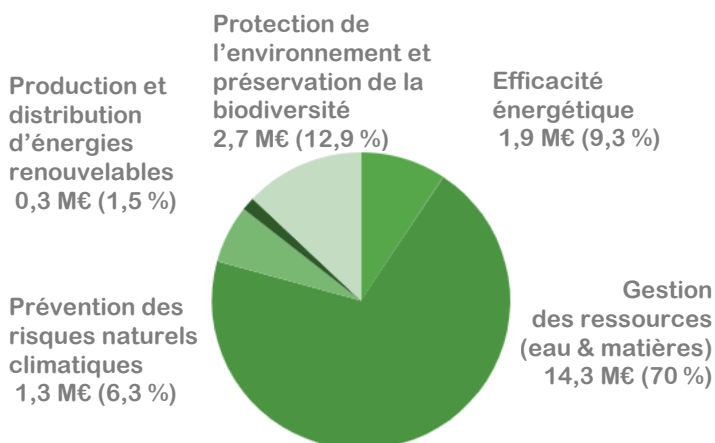


##### Bénéficiaires

Collectivité territoriale, ses établissements et ses opérateurs; Etat et ses établissements publics; Pôles de compétitivité; Clusters et pôles d'innovation; Organismes de recherche et de diffusion de connaissance; instituts techniques; Entreprises; Associations

# Une Europe plus verte

## 20,5 millions d'euros de FEDER pour 32 millions d'euros d'investissements



### Principales cibles de réalisations et de résultats à l'horizon 2029



- 4470 m<sup>2</sup> de bâtiments publics dont la performance énergétique sera améliorée
- Près de 600 personnes bénéficiant de mesures de protection contre les catastrophes naturelles liées à des facteurs climatiques
- 3000 M<sup>3</sup>/J supplémentaires de production d'eau potable créés
- 25 000 tonnes supplémentaires de déchets recyclés par an



Actions financées

Eau :

- Renforcement des infrastructures de production et de stockage d'eau (exemple : réhabilitation et l'extension de l'usine de dessalement)
- Rénovation et extension des réseaux d'eau potable (surtout construction et installation de conduites, équipements et ouvrages d'eau potable)
- Rénovation et extension des réseaux d'assainissement, traitement et réutilisation des eaux usées (surtout construction et installation de conduites, équipements et ouvrages d'eaux usées mais aussi études et investissements en faveur de la réutilisation des eaux usées traitées)

Déchets et économie circulaire :

- Mise en place d'infrastructures de collectes et de traitement des déchets (équipements/dispositifs de collecte et transports et études/AMO)
- Mise en places d'infrastructures et d'équipements de valorisation des déchets (exemple : projets d'écoconception, modernisation des infrastructures de stockage et traitement des déchets)
- Campagnes de sensibilisation et actions expérimentales sur la gestion des déchets (développement des filières locales, accompagnement des entreprises et des filières dans leur transition verte)



Eau : Établissement des Eaux et d'Assainissement de Saint-Martin, Syndicats ou des SEM sur le territoire  
Déchets et économie circulaire : La Collectivité territoriale; Les prestataires et délégataires privés agissant pour le traitement des déchets



Actions financées

- Déploiement des programmes de rénovation énergétique des bâtiments;
- Rénovation de l'éclairage public à des fins d'économies d'énergie;
- Végétalisation des bâtiments publics (notamment les établissements scolaires)



Etablissements et organismes publics (notamment les établissements scolaires); Organismes privés; Bailleurs sociaux souhaitant rénover leurs bâtiments pour favoriser l'efficacité énergétique.



Actions financées

- Développement d'infrastructures résilientes via des investissements dans le bâti en prévention et gestion des risques (exemple : mise en place ou renforcement des constructions parasismiques et paracycloniques, amélioration de la résistance du réseau téléphonique, appui à titre permanent d'experts, acquisition de trousseaux de secours);
- Développement des programmes de sensibilisation, notamment dans les établissements scolaires (l'apprentissage du secourisme pour toute la population, renforcer la formation de préparation aux catastrophes naturelles régulières des agents de la Collectivité et des agents de l'État)



L'ensemble des acteurs publics, Les associations spécialisées dans la prévention des risques, Les entreprises devant renforcer leur niveau de résilience

## Une Europe plus verte (suite)



Protection de l'environnement et préservation de la biodiversité



Actions financées

- Restauration, protection et mise en valeur des espaces naturels (remise en état d'anciens fossés de plantation, de plages et d'espaces naturels protégés dont déblaiement, replantation, etc.; projets ayant pour objectif de mieux connaître la biodiversité présente et les pressions qu'elle subit)



Bénéficiaires

Acteurs publics en charge de la protection des espaces naturels (Conservatoire du littoral, Réserve Naturelle, Collectivité d'Outre-Mer, État); Associations spécialisées dans la restauration des espaces naturels pollués ou endommagés.



Production et distribution d'énergies renouvelables



Actions financées

- Développer des sources d'énergies nouvelles pour chaque bâtiment;
- Développement des ressources électriques (éolien, solaire, biomasse...);
- Installation de microcentrales photovoltaïques

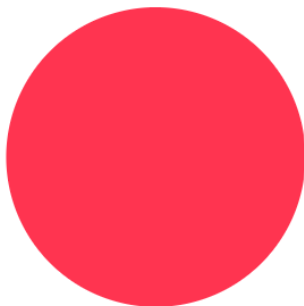


Bénéficiaires

Entreprises privées; Bailleurs sociaux; Institutions publiques

## Une Europe plus connectée

7 millions d'euros de FEDER pour 11 millions d'euros d'investissements



Transports routes  
7 M€ (100 %)

### Principales cibles de réalisations et de résultats à l'horizon 2029



- 20 km de routes reconstruites ou modernisées (ne faisant pas partie du réseau RTE-T)
- Réduire jusqu'à 1km la longueur cumulée des encombrements routiers à l'entrée de Marigot et Grand Case à l'heure de pointe du matin



Transport (non urbain) et infrastructure d'échange



Actions financées

- Schéma et aménagement routiers pour favoriser de nouvelles formes de mobilités
- Création ou mise à niveau des réseaux transport routier

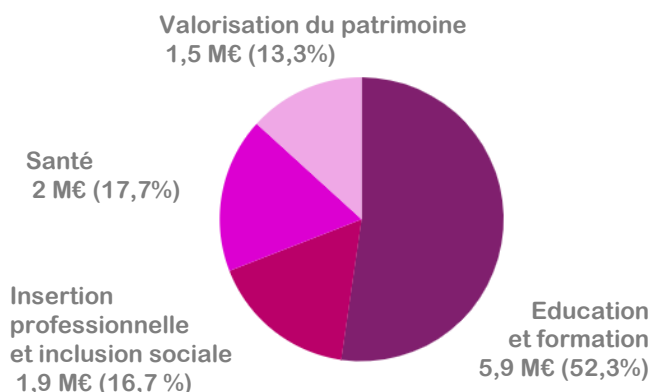


Bénéficiaires

Collectivité de Saint-Martin

# Une Europe plus sociale

## 11,3 millions d'euros de FEDER pour 17 millions d'euros d'investissements



### Principales cibles de réalisations et de résultats à l'horizon 2029



- 6100 places dans les installations nouvelles ou modernisées pour l'accueil d'enfants
- Plus de 3800 utilisateurs par an des installations nouvelles ou modernisées pour les soins de santé
- 2500 visiteurs par an de sites culturels et touristiques bénéficiant d'un soutien



Education et formation  
(FEDER)



Actions financées

- Rénovation, agrandissement et construction des infrastructures scolaires et éducatives (à privilégier les infrastructures à moindre impact sur l'augmentation de GES);
- Équipements d'infrastructures périscolaires (exemple : médiathèque);
- Développement d'infrastructures de formation (lieux à disposition des différents organismes de formation et un hôtel d'application qui permettra de former les professionnels de l'hôtellerie)



Bénéficiaires

Porteurs : Acteurs publics du territoire – État, Collectivité, Rectorat Chambres consulaires.

Publics : Populations éloignées des infrastructures d'éducation et de formation, les actifs et ceux en recherche d'emploi, les étudiants et jeunes éloignés de l'emploi, les populations vulnérables



Cadre de mise en œuvre

Les soutiens prévus au titre du FEDER sont complémentaires des soutiens prévus au titre du FSE. En effet, au titre du FEDER seront soutenus les infrastructures d'éducation et de formation, tandis que dans le même temps, les formations seront financées par le FSE+ mis en œuvre par l'Etat.



Insertion professionnelle et inclusion sociale  
(FEDER)



Actions financées

- Développement d'infrastructures, en particulier dans les quartiers politiques de la ville :
  - Structures favorisant la responsabilisation et l'autonomie des jeunes citoyens dans une perspective d'éducation populaire type maison des jeunes et de la culture;
  - Structures favorisant l'accès à des services culturels, éducatifs et sociaux (exemple : maison de quartiers).
- Soutenir la création d'infrastructures d'accueil pour les personnes victimes de maltraitance et de violence domestique, de lieux d'activités



Bénéficiaires

Porteurs : Collectivités territoriales, Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP), Etablissements publics de santé, associations, fondations, mutualité.

Publics : publics vulnérables



Territorialisation des actions

Ces actions portent sur l'ensemble du territoire de Saint-Martin avec une attention particulière portée sur les lieux où sont concentrés les grands exclus (zone située entre Marigot, Concordia et Agrément) pour la première action et les quartiers Politique de la Ville (Sandy Ground, Quartier d'Orléans, Gloire, Griselle) pour la seconde action.



Santé  
(FEDER)



Actions financées

- Développement d'infrastructures médico-sociales et d'infrastructures de santé telles que :
  - des pôles médico-sociaux;
  - des maisons de santé pluridisciplinaires pour former des pôles de santé de proximité;
  - le déploiement de dispositifs mobiles sociaux et sanitaires;
  - la maison territoriale de l'autonomie afin d'améliorer l'accès aux droits et aux services pour les personnes porteurs de handicaps.



Bénéficiaires

Organismes publics en charge des politiques de santé (notamment Collectivité, État, ARS), ainsi que les établissements publics et privés de santé aux laboratoires privés



Cadre de mise en œuvre

Les soutiens prévus au titre du FEDER interviennent en complément des soutiens prévus au titre du FSE. En effet, les actions financées sont en lien avec certaines actions du programme FSE+ singulièrement celles qui visent à soutenir la formation aux métiers sanitaires sociales.

## Une Europe plus sociale



Valorisation  
patrimoine  
(FEDER)



Actions financées

- Valorisation du patrimoine par la rénovation du bâti (construction ou la rénovation des infrastructures d'accueil touristique, des aménagements et des équipements des sites touristiques dont par exemple Fort Louis, Plantation Mont Vernon);
- Diversification des activités sportives disponibles, notamment à visée touristique (équipement de sport urbain et projets alliant sport et nature ou permettant la diffusion des pratiques nautiques)



Bénéficiaires

L'État et ses opérateurs (notamment la Réserve naturelle et le Conservatoire du littoral) ; La Collectivité de Saint-Martin et ses opérateurs; Les autres acteurs publics ou associatifs agissant pour la promotion du patrimoine naturel ou culturel et des pratiques sportives.

### Où trouver des informations ?

Contact :

Liens Internet :

[Aides Européennes à Saint-Martin - Collectivité de Saint-Martin Antilles Française \(com-saint-martin.fr\)](http://com-saint-martin.fr)

